

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DRÔME AMÉNAGEMENT HABITAT

Drôme Aménagement Habitat

11 Avenue de la gare - ALIXAN – BP 10250

26958 VALENCE – Cedex 9

Tél : 04 75 81 78 00 - Fax : 04 75 81 82 27

L'avis implique un marché public

| | |
|--------------------------|--|
| Objet | OPERATION DE DESINSECTISATION, DERATISATION DES LOGEMENTS ET DES PARTIES COMMUNES ET DESTRUCTION D'INSECTES VOLANTS SUR LE PATRIMOINE DE DROME AMENAGEMENT HABITAT (26) |
| Nature | Travaux |
| Mode | Procédure d'Appel d'Offres Ouvert |
| Délai d'exécution | 12 mois reconductible 3 fois et pour une durée maximale de 48 mois |
| Forme | Marché à lots Les variantes sont refusées |
| Lots | Libellé |
| N° 1 | ZONE NORD : AGENCES DROME DES COLLINES / MONTS DU MATIN / BASSIN VALENTINOIS (Attestation Certibiocide et Certiphyto de chaque technicien susceptible d'intervenir obligatoire) |
| N° 2 | ZONE SUD : AGENCES VAL DE DROME / PORTES DE PROVENCE / DROME PROVENCALE (Attestation Certibiocide et Certiphyto de chaque technicien susceptible d'intervenir obligatoire) |

Procédure

| | |
|-------------------------------|--|
| Critères d'attribution | Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération 70 % : Prix des prestations 30 % : Valeur technique de l'offre (mémoire technique) |
| Offres | Remise des offres le JEUDI 2 JUIN 2022 à 17h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. |

Renseignements complémentaires

Administratifs : DAH : SERVICE MARCHES – Tél. : 04 75 81 78 23.

Modalités d'obtention du dossier /

Dossier téléchargeable sur le site : www.achatpublic.com : Référence 22/047.

Remise des offres : Conformément aux articles L2132-2 et R2132-1 et suivants du Code de la commande publique, le dépôt de réponse s'effectue **OBLIGATOIREMENT** par voie électronique sur le site : www.achatpublic.com - réf 22/047.

Le candidat produit, à l'appui de sa candidature et de son offre, les pièces demandées dans le règlement de la consultation.

Critères de sélection des candidatures : Capacités techniques, financières et professionnelles.

Capacités techniques : les candidats devront apporter la preuve de leur compétence technique par la production des qualifications mentionnées à côté des lots, si les candidats n'ont pas ces qualifications, ils pourront apporter par tout moyen, la preuve d'une compétence équivalente (références, attestation de bonne exécution...).